

Appel à projet thématique 2017 pour

La FR3621 Agorantic, CNRS
&

La Fondation de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Bourse de Doctorat Pierre Bergé

Cet appel à projets vise à offrir à des étudiants brillants et motivés des conditions exemplaires pour réaliser des projets de Doctorat ambitieux et innovants autour de l'axe identitaire :

Culture, Patrimoines et Sociétés Numériques

Pierre Bergé :

« On n'a jamais autant parlé de culture que pendant ces vingt-cinq dernières années, mais on n'a pas remarqué qu'il y avait plus de gens cultivés qu'avant. En fait, la fréquentation du philosophe Max Stirner m'a appris à me méfier des concepts. En effet, pour lui, le mot « liberté » ne veut rien dire car il n'y a que des hommes libres. C'est pour cela que nous devons considérer que la culture ne veut rien dire, mais qu'il n'y a que des gens cultivés. Il faut être attentif à ne pas construire des diplômés ternes par le formatage de leur culture. On ne peut se contenter de deux ou trois références convenues qui finissent par rendre terne leur citateur. Ce n'est pas une « culture hygiénique » qui doit être développée dans les universités. Comme on se lave les dents trois fois par jour, il faut avoir de la culture. On a quelques livres de la Pléiades, on cite, on va un peu au théâtre, un peu à l'opéra, puis ça s'arrête là. La culture ne doit pas être programmée, pas de temps en temps, elle ne fait surtout pas partie d'un divertissement. Elle doit faire partie de la vie, du lever au coucher, sans être pour autant une sorte de sacerdoce. On ne devrait pas se poser la question. La culture doit faire partie de nous comme on respire, comme on a besoin de boire et de manger. La culture, c'est se mettre en danger, c'est se poser des questions. La culture n'est pas un long fleuve tranquille. La culture, c'est aller au-devant d'interrogations et c'est de l'imagination. Elle ne peut pas s'enseigner simplement. Comme dans des méthodes d'enseignement à la Montessori, à la Fresnay ou d'autres, il faut faire participer l'étudiant qui doit finir par s'enseigner la culture à lui-même. Pourtant, c'est la communauté universitaire dans son ensemble qui doit s'adresser ici à la communauté universitaire. Car, si la culture ne peut s'enseigner, elle se transmet et cela ne se passe pas sans les enseignants-chercheurs qui forment et quelquefois même formatent. Aujourd'hui les enseignants-chercheurs doivent accompagner les étudiants vers les limites du possible. »¹

Thèmes prioritaires

Pour l'année 2017, en cohérence avec l'axe identitaire "Culture, Patrimoines et Sociétés numériques" de l'UAPV, les thèmes prioritaires retenus pour le contrat de la Fondation sont :

- Création artistique
- Culture et transmission
- Patrimoines et culture numérique

Financement

- 36 mois de bourse doctorale²;
- 20 000€ TTC de budget de recherche pour l'unité d'accueil.

¹ Extrait de « De la culture à l'Université, 128 propositions » par la Commission Culture et Université présidée par Emmanuel Ethis.

² Correspondant à un Contrat Doctoral avec une rémunération mensuelle de 2024,70€ bruts (selon le texte légal et pouvant évoluer en fonction de l'inflation).

Critères d'éligibilité

- Avoir un Master (ou équivalent) avec mention ;
- Être soutenu par au moins un Directeur de thèse reconnu par une des Ecoles Doctorales de l'Université d'Avignon (les candidatures devront être appuyées par une lettre de soutien des directeurs de thèse potentiels) ;
- Être soutenu par au moins une unité de recherche de l'Université d'Avignon (la candidature devra être appuyée par une lettre de soutien du directeur de chaque unité de recherche concernée, qui s'engagera sur la faisabilité logistique du projet).

Modalités de sélection

Le processus de sélection comporte deux étapes. La première, menée par la FR Agorantic, est une étape de pré-sélection des sujets. La sélection des candidats est réalisée ensuite par le collège des études doctorales.

1- Sélection des sujets

Les sujets proposés seront étudiés et sélectionnés par la direction de la FR Agorantic, en fonction :

- de leur adéquation avec le thème de l'appel
- de la qualité scientifique du projet, de son originalité et de son potentiel innovant ;
- de l'impact potentiel du projet sur le territoire de l'Université d'Avignon
- du caractère structurant du sujet pour l'axe identitaire de l'UAPV Culture, Patrimoines et Sociétés Numériques.

2- Sélection des candidats

Les candidatures seront examinées par un jury présidé par la Directrice du Collège des Etudes Doctorales, le Président de la Fondation (ou son représentant), des directeurs des deux Ecoles Doctorales de l'Université d'Avignon (ou leurs représentants), des co-directeurs de la FR Agorantic (ou leurs représentants), d'enseignants-chercheurs et assimilés pouvant expertiser les sujets proposés qu'ils soient extérieurs ou issus des Conseils des Ecoles Doctorales de l'UAPV.

Les critères d'évaluation des candidatures seront :

- la qualité du dossier académique du candidat
- sa capacité à développer des recherches pluridisciplinaires dans l'axe identitaire Culture, Patrimoine, Société Numériques.
- la qualité de l'exposé du sujet que le candidat aura présenté devant le jury.

Calendrier

- Envoi des propositions de sujets de thèse avant le **31 Mars 2017**, adressées à agorantic@univ-avignon.fr en mentionnant de façon évidente le fléchage Fondation.
- Tous les sujets qui répondront aux critères énoncés seront publiés par l'Ecole doctorale.
- Dépôt des dossiers de candidature **COMPLETS** avant le **27 Avril 2017**; adressés à agorantic@univ-avignon.fr
- D'autres précisions³ seront apportées fin avril par les ED
- **Le 3 Mai 2017** le conseil scientifique de la FR Agorantic et la Fondation se réuniront pour sélectionner les sujets/candidats retenus et fera remonter sa décision au secrétariat de l'ED
- Audition des candidats retenus: **8 juin 2017**
- Démarrage de la thèse au plus tôt le 1er septembre 2017.

³ Notamment pour se conformer aux règles des ED et savoir si l'outil développé par la Fondation peut ou doit être utilisé.